

DSI (Directeur des Systèmes d'Information)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques / Directeur des systèmes d'information (sauf Etat, coll. loc.) (sauf état-major des GE)
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques / Responsable étude informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre loc.), cadre
Directeur informatique
DSI (Directeur des Systèmes d'Information)
Responsable informatique
Responsable Télécoms

Codes

- **CITP88** : 1236
- **PCS-ESE 2003** : 388c
- **ROME1999** : M1803
- **CITP2008** : 1330

DESCRIPTIF

Le DSI est chargé de coordonner et manager une équipe ou un service. Il est l'interface entre l'adéquation des systèmes d'information et les stratégies d'entreprise .
Il est rattaché au comité de direction et met en application des orientations de l'entreprise dans le respect de la charte de l'entreprise .
Il doit posséder la maîtrise des outils informatiques spécifiques à l'activité.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Selon la DARES*, les métiers de l'informatique sont en forte expansion depuis les années 1980. Sur la période 2009-2011, il a été recensé 345000 ingénieurs informatiques (formation initiale d'un DSI). Profession largement masculine, en CDI pour une grande majorité, avec mobilité relativement faible. 45% d'entre eux travaillent dans des sociétés de service informatique.

* Chiffres de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) 2009-2011 issu du document : D. Ast. Les portraits statistiques des métiers 1982-2011 "Synthèse.Stat" décembre 2012 n°2

Formation professionnelle :

Ecoles d'ingénieur (informatique, télécoms, généraliste)
 Master 2 Informatique
 Diplôme de type bac + 4, IUP informatique, Master 1
 Certains diplômes d'écoles supérieure de commerce

Evolution de carriere

Evolution possible vers des postes de direction générale, direction des opérations, logistique, organisation...

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
bureau individuel	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		
bureau collectif 	climatisation du local	effectuer la maintenance de la climatisation	conjonctivite		
			affections aiguës des voies respiratoires supérieures		
	eclairage localement insuffisant 	concevoir un éclairage adapté 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			traumatisme lié à une chute de plain pied		
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			fatigue visuelle		
	bruit de fond 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		
salle de réunion					

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
travail en coordination	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
contact avec les clients 	humeur des clients générant une charge mentale particulière 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions				
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaire variable 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
déplacements de durée variable	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
déplacements avec décalages horaires	déplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (décalage horaire)				
télétravail 	espace de travail inadapté à l'activité				
	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		séparer lieux de vie et lieux de travail			
			souffrance mentale		
			perturbation de la vie sociale		
	ecran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements	prévenir les risques liés aux solvants organiques liquides			
		porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
		aménager des accès			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		signaler les dénivelés			
		installer des sols plans et réguliers			
		vérifier l'état de l'installation électrique 			
		vérifier la sécurité incendie			
	disponibilité de la hiérarchie vécue comme insuffisante				
	nuisances liées au contrôle informatisé du travail				
	nuisances du télétravail	Conseils pour l'organisation du télétravail			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
élaborer et suivre le plan des systèmes d'information	ecran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
effectuer le choix de réalisation des projets, en interne ou en externe					
superviser et coordonner les projets	nuisances du DSI				établir la fiche de poste du DSI
animer des réunions	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
choisir les équipements					
mettre en place une politique de sécurité des équipements et des données					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
assurer des fonctions de recrutement, de gestion de budget	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
manager une équipe	nuisances liées au travail d'encadrement				
assurer la veille technologique					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
poste informatique fixe	ecran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
poste informatique portable	posture du cou en flexion				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			cervicalgie		
	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté 	fatigue visuelle		
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		
	bruit de fond 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
	ambiance thermique inconfortable				
tablette numérique					
smartphone® 					
logiciel					
progiciel					
périphériques d'entrée et de sortie					
véhicule léger	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique 		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
clients	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
PRODUITS					
langage informatique					

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenu civile					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

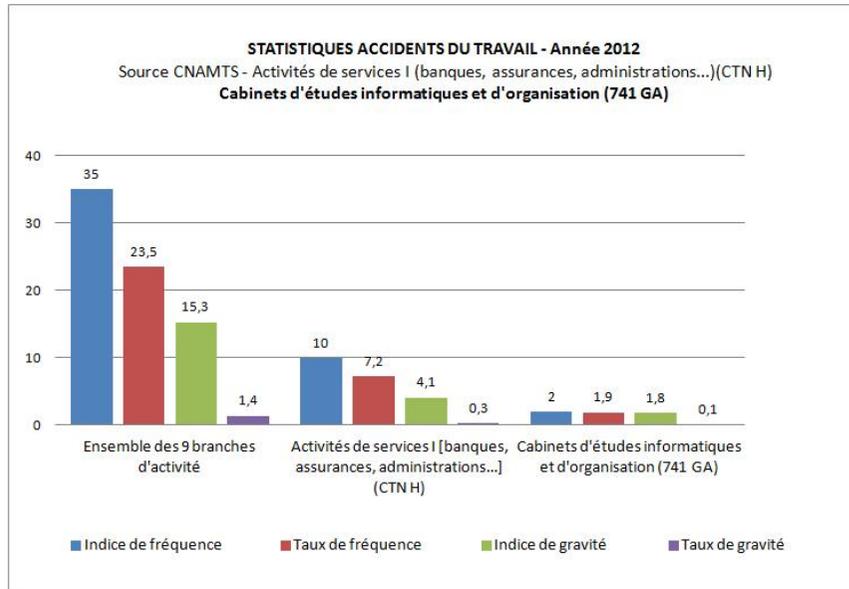
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

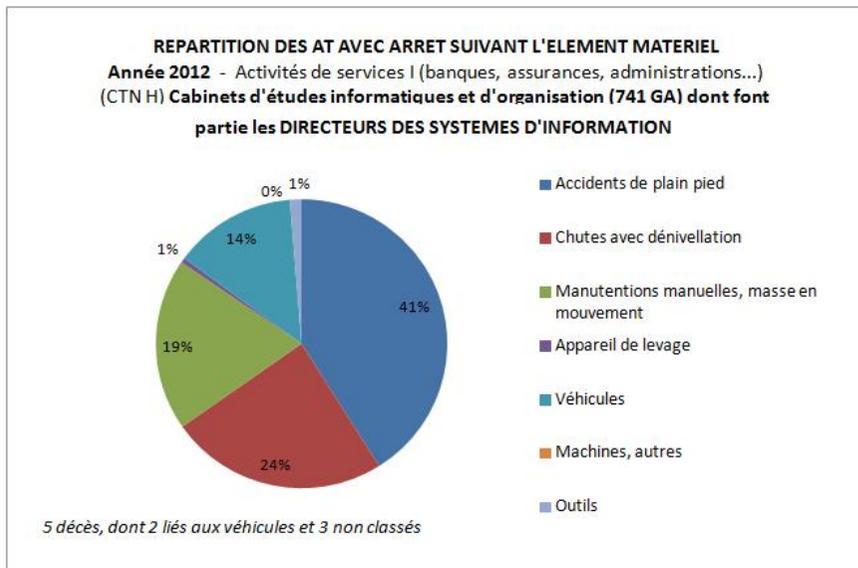
- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail \(liste limitative\)](#)

4. **Statistiques accidents du travail** année 2012 "Cabinets d'études informatiques et d'organisation" (741 GA)" dont font partie les DIRECTEURS DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI) :





Caractéristiques exceptionnelles

MOTS CLES:

Informatique
 DSI
 Ordinateur
 Ecran
 Logiciel
 Stratégie d'entreprise

Glossaire métier

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line. Réseau de raccordement numérique asymétrique : technologie de communication permettant de faire passer l'information à haut débit sur des fils de cuivre utilisés habituellement pour les lignes téléphoniques.

BUG : Ce terme fait référence au terme anglais "insecte" à l'origine de courts circuits dans les premiers ordinateurs géants. Il s'agit d'anomalie de fonctionnement d'un logiciel ou d'un composant informatique, voire des erreurs de conception ou de programmation aux conséquences mineures ou graves.

CFAO : Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur

CLOUD ou cloud computing : dématérialisation de l'infrastructure informatique permettant l'accès via un réseau de télécommunications, à la demande et en libre service, à des ressources informatiques partagées configurables.

DEMATERIALIZATION : elle consiste à stocker et à faire circuler des informations sans support matériel autre qu'informatique

EXTERNALISATION : gestion en sous-traitance de tout ou partie de système d'information.

GMAO : Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur

GPAO : Gestion de la Production Assistée par Ordinateur

HACKER : pirate informatique

HTML : Hyper Text Markup Language. Format de données conçu pour représenter et mettre en forme les pages Web.

INTERFACE : zone d'échanges d'informations entre deux matériels ou logiciels avec des règles communes, physiques ou logiques.

IP : Internet protocol

LOGICIEL : Programme nécessaire au fonctionnement d'un ordinateur, au traitement de données (software)
Les progiciels peuvent être considérés comme de véritables « produits logiciels », c'est à dire qu'à la différence des logiciels, ils ne sont pas spécifiques.

MIGRATION INFORMATIQUE : passage de données ou d'une application d'un ordinateur ou d'un logiciel vers un autre système cible.

NTIC ou **TIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PERIPHERIQUES :

- **les périphériques d'entrée** (pour fournir des informations (ou données) au système informatique) : clavier (frappe de texte), souris (pointage), scanner (numérisation de documents papier), mico, webcam etc.

- **les périphériques de sortie** (pour sortir des informations du système informatique) : écran, imprimante, haut-parleur, etc.
- les périphériques d'entrée-sortie (qui opèrent dans les deux sens) : lecteur de CD-ROM, clé USB, par exemple, permettent de stocker des données (sortie).
- **les périphériques multifonctions (MFD pour Multi-Functional Device en anglais)** comme un caméscope qui fait office d'appareil photo, de webcam, et de disque externe ou encore d'une imprimante qui fait aussi office de scanner.

SSII : Société de Service en Ingénierie et Informatique

SYSTEME D'EXPLOITATION : encore appelé logiciel système ou Operating System (OS) , c'est un programme qui relie entre eux périphériques et composants de l'ordinateur. exemple de systèmes d'exploitation : Windows, Mac OS, Linux ...

WiFi : Wireless Fidelit : réseau informatique local qui n'utilise aucun fil.

Conclusions

Le DSI est un poste à responsabilité tant managériale que stratégique d'entreprise. Son travail est en lien avec la direction générale.

Règlementation

Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000886460>)

Circulaire DRT n° 91-18 du 4 novembre 1991 (non parue au J.O. - Voir B.O. n°91-23 du 20.12.1991).

Travail sur écran de visualisation et clavier. Aménagement du local et du poste de travail.

Norme AFNOR NF X 35-121. Juin 1987.

Références bibliographiques

- CRAM Pays de Loire, Services de Santé au Travail de Loire Atlantique et du Maine et Loire. Guide d'évaluation des risques tertiaires.2003; 10 p. www.carsat-pl.fr/risques/outils/doc/guide_risques_tertiaire.pdf
- INRS. Eclairage artificiel au poste de travail.2ème édition. Paris;2013.4p

- Althaus V, Gosjean V, Brangier E, Aptel A. Guide de l'intervenant : l'intervention "bien-être" au travail. Note scientifique et technique INRS 2013;NS298:45p
- Tissot C. Les accidents du tertiaire, des risques très divers dans une même activité de service. Hygiène et Sécurité du Travail 2012; ND2361-228-12:14p.

ADRESSES UTILES

www.syntec-informatique.fr : site de la chambre syndicale des SSII et éditeurs de logiciels.

www.internet.gouv.fr : action de l'Etat pour le développement de la société de l'information.

www.01net.com : site de 01 informatique et de plusieurs magazines d'informatique et multimédia.

www.telecom.gouv.fr : service lié aux technologies et à la société de l'information.

Fiche métier FMP issue de la **FMP DSI (Directeur des Systèmes d'Information)** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>